

Information sur l'audition

Objet de l'audition :	Révision partielle de la circulaire FINMA 2010/3 « Assurance-maladie selon la LCA » Projet et rapport explicatif
Invitation à prendre position :	Les intéressés sont invités à prendre position sur le projet de révision partielle de la circulaire.
Délai de réponse :	2 novembre 2020
Dépôt de la prise de position :	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA Camille Bosgiraud Laupenstrasse 27 CH-3003 Berne regulation@finma.ch
Forme de la prise de position :	Merci de transmettre en tout cas une version électronique (une version Word ainsi qu'une version PDF) de la prise de position.
Publication de la prise de position:	A défaut d'indication contraire expresse, la FINMA part du principe que les auteurs consentent à la publication de leur prise de position.
Questions complémentaires :	Camille Bosgiraud Tél. +41 (0)31 327 16 02 camille.bosgiraud@finma.ch
Contact médias :	Vinzenz Mathys Tél. +41 (0)31 327 19 77 vinzenz.mathys@finma.ch